

# Règlement du concours de magie Close-up d'or 2019

## **Article 1 :**

Ce concours est ouvert à tout artiste magicien ou magicienne de close-up.

Les candidats âgés de moins de 18 ans devront fournir une attestation parentale signalant l'accord de leurs parents pour leur participation à ce concours.

L'inscription au concours est gratuite, cependant **un chèque de caution de 100 €** vous sera demandé après validation de votre inscription afin de se prémunir contre toute annulation abusive, il vous sera rendu à l'issue du concours.

## **Article 2 :**

Le formulaire d'inscription au concours rempli par le candidat doit parvenir à :

Master Production, 3 place du monument, 54710 FLEVILLE DEVANT NANCY  
avant la date limite du 1er mai 2019.

La candidature ne sera effective qu'après une sélection faite par l'organisation et que si le candidat s'est conformé aux obligations indiquées sur le formulaire d'inscription et dans le respect du présent règlement.

Toutes les sélections et tous cas de dérogations sont laissés à la discrétion de l'organisation des close-up d'or.

## **Article 3 :**

Tous les candidats, du fait de leur participation, acceptent le présent règlement et toutes les décisions du jury qui sont sans appel.

## **Article 4 :**

Le numéro de chaque candidat sera décidé par tirage au sort le jour du concours.

L'ordre de passage aux tables est défini par les organisateurs du concours. Chaque candidat passera à chaque table (6 tables) et devra offrir par table un set de 7 min qu'il adaptera en fonction de ses choix et du public présent aux différentes tables.

Un changement d'ambiance lumineuse dans la salle se fera au bout de 6 min afin de vous avertir du temps restant.

## **Article 5 :**

Chaque concurrent doit être présent le jour du concours à 17h.

Les concurrents qui ne seront pas prêts en temps voulu risquent d'être disqualifiés.

## Article 6 :

2 types de jury seront présents : le “jury professionnel” et les convives appelés “jury public”.

- Le jury professionnel pourra être formé de professionnels du spectacle et de la magie, de membres de l’organisation ou des proches de ceux-ci.
- Le jury public sera composé de personnes ayant payé leur diner/close-up

Le jury professionnel (Note sur 100 points) aura des critères de notation basé sur :

- La technique : les techniques et manipulations utilisées, les appareils et accessoires doivent servir au maximum l’effet recherché. Moins on sentira le truc et plus l’effet sera magique. Le développement d’astuces techniques, psychologiques et l’application de nouveaux principes ou matériaux seront appréciés.
- L’esthétique, la présentation, les accessoires, le costume, le maquillage et la mise en scène doivent être en harmonie avec les styles recherchés par le concurrent.
- L’originalité : le caractère unique du numéro doit être le but primordial du concurrent.
- La composition du passage : le rythme du numéro, le nombre d’effets, leur enchaînement ainsi que l’apothéose du final seront ici pris en compte.

Le jury public (Note totale sur 100 points) aura des critères de notation basé sur :

- Votre présentation
- Votre aisance
- Votre originalité
- Votre dextérité
- L’appréciation générale de votre passage

A l’issue des passages des 12 candidats, chaque membre du jury public et professionnel pourra attribuer un bonus de 15 points au candidat de son choix.

En cas d’égalité :

- pour le jury professionnel, les points du président du jury favorisera le candidat
- pour le jury public : l’appréciation générale sera alors prise en compte pour trancher. En cas de nouvelle égalité suite à cette note, l’originalité sera prise en compte pour trancher.

Les décisions du jury sont sans appel et ne pourront subir aucune réclamation ou contestation.

Le close up d’or sera attribué à la meilleure moyenne du public et du jury.

**Article 7 :**

Les récompenses après calcul de tous les votes seront :

- Prix du Jury professionnel :
  - o 1<sup>er</sup> prix 200 € et plus des cadeaux
  - o 2<sup>ème</sup> prix 100 € et plus des cadeaux
  - o 3<sup>ème</sup> prix 50 € et plus des cadeaux
  
- Prix du Jury public :
  - o 1<sup>er</sup> prix 200 € et plus des cadeaux
  - o 2<sup>ème</sup> prix 100 € et plus des cadeaux
  - o 3<sup>ème</sup> prix 50 € et plus des cadeaux
  
- Prix « CLOSE-UP D'OR 2018 »  
Il se verra décerner le Trophée « Close up d'or 2018 » ainsi que 300 €.

Chaque participant recevra au moins 1 cadeau offert par nos partenaires

Les récompenses sont cumulables entre elles, (exemple un candidat peut gagner le 1<sup>er</sup> prix du jury professionnel et le 2<sup>ème</sup> prix du jury public soit : 300 € et plus des cadeaux.)

**Article 8 :**

Le concours aura lieu à Nancy, le lieu n'étant pas encore arrêté, nous le communiquerons ultérieurement.

**Article 9 :**

Le soir du concours, un repas sous forme de buffet à disposition dans un espace dédié aux concurrents vous sera réservé avec boissons (sans alcool).

Les frais de route, de nourriture et d'hébergement ne sont pas pris en charge par l'organisation du concours.

Nom prenom suivi de la mention lu et approuve :

date :

Signature :